

Je vis encore
« chez nous » !



Aidez mes parents à y
rester en favorisant le
désenclavement routier et
numérique des territoires
desservis par la RN 88

SOMMAIRE

Page 1 :

→ Le mot du Président

Pages 2 à 7 :

→ Compte-rendu de
l'assemblée générale du
28 février 2014.

Page 7 :

→ Bulletin d'adhésion
ou de renouvellement de
cotisation

Page 8 :

→ Nouveau bureau de
l'Association
→ Condoléances

Association « OUI à la 2x2 voies »

Association loi 1901 n° W482001181, créée le 6 novembre 1998

La Gazette du OUI

NUMERO 56 Le 3 mai 2014

Le mot du Président

Chers adhérents et sympathisants,

6 novembre 1998 est la date inscrite en haut de cette gazette. Cette date, nous la devons à **Michel DUMAS, président fondateur de notre association** qui nous a quittés il y a trois jours. Hier nous étions très nombreux, venus de Lozère et d'ailleurs, pour entourer son épouse Fabienne, ses enfants et ses petits-enfants, pour saluer le courage avec lequel il s'est battu contre la maladie qui l'a harcelé pendant de nombreuses années.

Ce courage et cette détermination sont deux traits essentiels de son caractère qu'il a mis au service des causes auxquelles il croyait et tout particulièrement, depuis qu'il avait cessé son activité professionnelle, au profit du développement de son département la Lozère.

Michel Dumas avait été très déçu par l'indifférence manifestée lors de que ouverte en 1998 pour en 2x2 voies en Lozère. ve trop souvent, n'avait res du projet, alors que beaucoup plus nombreux, se déplacer considérant forme après toutes les dé- rables qui avaient été construction de cette voie express à 2x2 voies.



été très déçu par l'indiffé- l'enquête d'utilité publi- la réalisation de la RN88 Celle-ci, comme cela arri- mobilisé que les adversai- les partisans, de loin n'avaient pas jugé utile de qu'elle n'était que de pure clarations officielles favo- faites depuis 5 ans sur la

De plus, il avait été scandalisé par les contre-vérités émises dans le rapport de la commission d'enquête qui avait donné un avis défavorable.

C'est alors qu'il avait créé, animé, cette association.

Depuis il l'a portée, dynamisée de toutes ses forces, s'y consacrant à plein temps pendant de nombreuses années jusqu'à ce que la maladie lui fasse lâcher prise. Les rémissions le voyaient revenir toujours aussi comba- tif, avec la même foi, qu'au début.

Michel, après avoir roulé sur le tronçon du Romardiès, tu espérais bien- tôt emprunter la déviation de Langogne. Tu t'es battu pour une juste cause, l'égalité des Territoires, pour que le rêve de la petite fille de la pho- to, devenue femme depuis, puisse s'accomplir. Nous ne l'oublierons pas et suivrons ton exemple : nous continuerons à nous battre pour la réalisa- tion de ta RN 88 à 2x2 voies.

Jean Villemagne

Association " OUI à la 2x2 VOIES "

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Tél (répondeur) : 04.66.32.24.62 Président: 04.66.45.42.74

Mail : lyon-toulouse.2x2voies@wanadoo.fr SITE : www.rn88.info

BULLETTIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION «OUI à la 2X2 VOIES»

N° ISSN: 1294-5455

IMPRIME et EDITE par les soins de l'Association- Dr Publication : Jean VILLEMAGNE

Prix au n° : 1 € 30

Rédacteur en Chef : Jean VILLEMAGNE



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'association « Oui à la 2 X 2 voies »

Les membres de l'association « **Oui à la 2x2 voies** » se sont réunis en assemblée générale le vendredi 28 février 2014 à 18 heures dans la salle des associations, place du foirail à Mende.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents en mesure de prendre part au vote (14) et représentés (52).

Cette liste est consultable dans les locaux de l'association, 2, rue d'aigues Passes à Mende.

Le nombre de membres à jour de leur cotisation pour l'année 2013 étant de 166, le quorum du tiers plus un membre est atteint et l'assemblée peut délibérer. Cependant l'assistance est plus nombreuse : 24 personnes.

Parmi celles-ci, le président Jean Villemagne tient à remercier de leur présence, le Sénateur-Maire Alain Bertrand, Monsieur Hugoni, Premier Adjoint de la mairie de Langogne, représentant le Maire, Monsieur Malaval ainsi que tous les autres élus.

Il procède ensuite à la présentation de **l'ordre du jour**

1. **Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale précédente (du 22 février 2013)**
2. **Etat de la situation sur le front de la RN 88**
3. **Rapport moral et financier**
 - a. **Rapport moral**
 - b. **Rapport financier 2013**
4. **Conseil d'administration : renouvellement**
5. **Budget prévisionnel 2014**
6. **Actions prévues**
7. **Questions / Réponses**

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale précédente

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 22 février a été publié dans la gazette n° 54, parue le 10 mars 2013, et n'a donné lieu à aucun commentaire. Plusieurs exemplaires étaient disponibles sur place et ont été remis aux participants qui le souhaitaient, avant la réunion.

Il a été adopté à l'unanimité.

2. Etat de la situation sur le front de la RN 88

Sur la RN 88, que s'est-il passé depuis notre dernière AG ?

Hélas pas grand-chose à part de nombreux accidents dont 4 mortels (Aveyron, Lozère, Haute-Loire) sur les tronçons non aménagés.

Sur le plan décisionnel : **aucune décision nouvelle depuis 2 ans.**

Sinon, les travaux ont continué

• **Côté Haute-Loire :**

♦ **Contournement du Puy**

le viaduc de Taulhac est entièrement terminé, le doublement du pont sur la Loire est réalisé. Il y a toujours des problèmes de glissement de terrain dans la tranchée d'Ours-Mons. L'appel d'offre est lancé concernant la réalisation de trois passages supérieurs.

La mise en service initialement prévue le 1er semestre 2015 **est reportée à fin 2016.**

L'Etat prévoit la construction d'un rond-point, afin de supprimer le stop à l'intersection de la RN 88 et de la RN 102, au nord de Pradelles,

• **Dans le Tarn**

Les travaux ont continué comme prévu :

- ♦ l'aménagement en 2x2 voies entre la commune de la Croix-de-Mille et Tanus est réalisé et a été **inauguré le 12 octobre 2013.**

- **Dans l'Aveyron**

Là encore, les travaux ont continué comme prévu :

- ♦ entre Saint-Jean et La Mothe, la mise en service est prévue pour le deuxième semestre de cette année ou le début de 2015.
- ♦ Les études sur le contournement de Baraqueville permettent de programmer son ouverture en 2017.

- **En Lozère**

Pas de déblocage prévu.

L'état envisage cependant :

- ♦ pour la déviation de Langogne : une enquête publique fin 2014 entre le carrefour de Saint-Flour-de-Mercoire et la RD 906,
- ♦ **en dehors de la RN 88**, pour le contournement Ouest de Mende : un début des travaux à la fin de l'année.

3. **Rapport moral et financier**

a. **Rapport moral**

Le président précise que l'activité a été réduite du fait de problèmes de santé d'un certain nombre de membres du bureau et du manque de soutien affirmé de la part du Syndicat Mixte d'Etudes et de Promotion de l'axe Toulouse-Lyon sur la réalisation d'une table ronde proposée lors de l'assemblée générale du 22 février 2013.

Le projet émis par l'association prévoyait la réunion à Langogne des élus du département de la Lozère et des départements voisins concernés : députés, sénateurs, présidents des conseils généraux, conseillers généraux, présidents des communautés de communes, présidents des chambres consulaires pour définir les priorités à réclamer à l'état en matière d'aménagement de la RN 88 avec élaboration d'un texte cosigné par tous les présents devant la presse écrite, la télévision, les radios.

A ce sujet, l'association avait mis en avant cinq tronçons (en dehors des contournements de Langogne et de Mende) qui sont indiqués en fin du document et qui pouvaient être aménagés à court terme entre Mende et Le Puy, sans frais exorbitants, car ils ne nécessitaient pas la construction d'ouvrages d'art importants et se situaient sur les parties du fuseau de 300 mètres qui incluent la RN88 actuelle ou en sont très proches (voir argumentaire et documents de l'AG du 22 février 2013).

Un certain nombre d'actions ont cependant été réalisées depuis la dernière assemblée générale :

- ♦ 2 réunions du conseil d'administration à Châteauneuf de Randon depuis l'AG du 22 février 2013 : le 29 mars 2013 avec élection du bureau, le 16 janvier 2014 + réunions restreintes à Mende.
- ♦ Rendez-vous avec les élus et personnalités :
 - ♦ le 12 avril 2013 à Langogne : Guy Malaval (Maire de Langogne) et Jean-Claude Chazal (Conseiller Général)
 - ♦ le 18 avril 2013 à Mende : Jean-Paul Pourquoiier (Président du Conseil Général)
 - ♦ Le 22 avril 2013 à Loudes : Jean-Pierre Vigier (Député de la 2ème circonscription de la Hte-Loire, Roger Falcon (Maire-adjoint du Puy-en-Velay, Guy Hilaire (Président de la Communauté de Communes de Cayres-Pradelles, Marc Liabeuf (Maire de Pradelles), Marc Mouret (Conseiller Général, Maire de Cayres).
 - ♦ Participation aux 2 réunions du Syndicat Mixte d'Etudes et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon (19 décembre 2013, 14 février 2014).
 - ♦ Courriers divers : au Préfet de Région, aux 2 Préfets successifs de la Lozère, au Président du Conseil Régional, au Sénateur de la Lozère, aux Députés de la Haute-Loire et à celui de la Lozère, à la Vice-présidente du Conseil Régional, au Maire de Langogne.

- ♦ 2 Gazettes illustrées, en 650 exemplaires avec distribution et expédition : les 10 mars 2013 et 20 janvier 2014.
- ♦ Visite chantier : contournement du Puy-en-Velay.
- ♦ Articles pour la presse écrite.
- ♦ Elaboration des dossiers de subventions auprès du Conseil Général de la Lozère, de la Communauté de Communes de Mende.
- ♦ Préparation de l'assemblée générale.

Ce rapport moral est accepté à l'unanimité.

b. Rapport financier (annexes 1 & 2)

Le Trésorier Patrick Tessier prend alors la parole pour commenter les comptes de résultat pour 2013 (voir tableaux en annexes).

Il explique que :

♦ **Côté recettes**

Si les cotisations des adhérents ont été pratiquement identiques à celles de l'année précédente, les subventions enregistrées ont été inférieures à celles de 2012 où nous avons reçu entre autres une subvention exceptionnelle de la part de la mairie de Langogne (+500 euros par rapport à 2013).

♦ **Côté dépenses**

Les dépenses se sont situées approximativement au même niveau qu'en 2012, à l'exception des charges de chauffage de 2012 qui n'ont été payées qu'en 2013 et qui expliquent un dépassement de 400 euros de ce poste.

Globalement à l'inverse de l'année précédente où l'association avait dégagé un solde positif de 1014 euros, elle a enregistré en 2013 un déficit de 821 euros.

Aucune question n'est posée après l'exposé de Patrick Tessier qui est applaudi.

Après avoir été mis au vote, le rapport financier est accepté à l'unanimité.

4. Conseil d'administration – Renouvellement

Jean Villemagne présente ensuite la liste des membres actuels du conseil d'administration :

<i>Michel BARBANCE</i>	<i>Pierre BESSIÈRE</i>	<i>Pierre CHANY</i>
<i>J-Luc CHAZALETTE</i>	<i>Olivier COLLON</i>	<i>Pierre DACLIN</i>
<i>J-François DELOUSTAL</i>	<i>Michel DUMAS</i>	<i>Jean GAILLARD</i>
<i>J-François TARDIEU</i>	<i>Patrick TESSIER</i>	<i>Jean VILLEMAGNE</i>
<i>Pierre YGRIÉ</i>		

Membres de droit : les Présidents des Chambres Consulaires

Avant de procéder au vote pour le remplacement des membres dont le mandat arrive à expiration le Président tient à lire la lettre de démission du conseil d'administration de Jean-Luc Chazalette (avec son autorisation).

Seul sortant cette année, Jean Villemagne qui accepte de se représenter **est élu à l'unanimité.**

Avec la démission de Jean-Luc Chazalette, le conseil d'administration ne compte plus que douze membres au lieu de quinze prévus.

Le Président renouvelle son appel à candidatures en insistant sur la nécessaire présence de femmes au sein du conseil, actuellement uniquement masculin.

Il note avec une très grande satisfaction qu'Aurélié Maillols, nouvelle adhérente qui habite Mende, se porte candidate. Après s'être présentée, elle est immédiatement **élue à l'unanimité** et le Président la remercie et la félicite pour son engagement.

5. Budget prévisionnel 2014 (annexe 3)

Le Président présente le budget prévisionnel. Il est sensiblement identique à celui de 2013 qui n'a pas, comme l'année précédente, été réalisé en totalité pour les raisons suivantes :

- ♦ les frais d'expéditions et de gazettes ont été inférieurs à ceux envisagés, comme vu précédemment.

- ♦ L'abandon du voyage projeté sur le chantier du Puy-en-Velay qui n'a pas eu lieu, pour la deuxième année consécutive, à cause du retard pris sur le chantier (glissements de terrain).

6. Actions prévues

Pour l'année 2014, il est prévu :

- de convoquer 4 conseils d'administration,
- de réaliser et diffuser 4 gazettes,
- d'augmenter la communication auprès des médias,
- d'améliorer et de moderniser le site Internet,
- d'obtenir de l'ensemble des élus concernés la tenue de la table ronde projetée,
- de participer aux enquêtes publiques sur le contournement de Langogne ainsi qu'à toutes autres qui auraient un rapport avec la RN 88,
- de participer aux réunions du Syndicat Mixte d'Etudes et de Promotion de l'axe Toulouse/Lyon.

7. Questions / Réponses

Le Vice-président Olivier Collon précise que, présent lors de la dernière séance du Syndicat Mixte d'Etudes et de Promotion de l'axe Toulouse/Lyon, il avait suggéré de faire effectuer une étude économique de l'impact de la réalisation de la RN 88 à 2x2 voies sur le territoire desservi comme argument supplémentaire vis-à-vis de l'état. Cette proposition semble devoir être prise en compte.

Le Sénateur-Maire de Mende renouvelle alors son soutien entier à notre action. A son tour, le Président de la CCI, Thierry Julier, déclare, comme il l'avait fait l'an dernier, qu'il s'associerait à notre démarche de table ronde. Pour la municipalité de Langogne, Guy Hugoni manifeste l'engagement de sa ville derrière l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, c'est sur ces paroles d'encouragement à continuer notre effort que le Président lève la séance à 20 heures après avoir invité les participants à partager le verre de l'amitié.

Les 5 tronçons proposés à l'aménagement dont il est fait mention dans le rapport moral et présentés dans la gazette n°54 :

En Lozère :

Eygas - La Pierre Plantée (env. 7 km)

Chaudeyrac - Saint-Flour-de-Mercoire (env. 4 km)

En Haute-Loire :

Pradelles - Landos (env. 10 km)

Landos - Costaros (env. 7 km)

Costaros - Le Fangeas (env. 9 km)

Voir annexes pages suivantes

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2013 12	Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 600	2 700	-1 100	-40.74
74000000 Subventions exploitation	1 600	2 700	-1 100	-40.74
COTISATIONS	4 270	4 289	-19	-0.45
75600000 Cotisations Particuliers	4 270	4 289	-19	-0.45
AUTRES PRODUITS		70	-70	-100.00
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR		70	-70	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 870	7 069	-1 199	-16.85
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	6 625	5 995	630	10.51
60611000 Electricité	161	148	13	8.93
60615000 FOURN.NON STOCK.(COMB.CHA	400		400	
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	462	378	84	22.12
61220000 CREDIT-BAIL MOBILIER	1 193	1 193		
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	1 800	1 800		
61560000 MAINTENANCE	919	932	-13	-1.41
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	183	174	9	5.31
62350000 site web	179	150	30	20.00
62600000 Frais postaux	608	585	23	3.95
62620000 Orange	417	417		
62630000 France Télécom	239	155	84	54.34
62750000 Services bancaires	63	63		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		60	-60	-100.00
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.		60	-60	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 625	6 055	570	9.41
RESULTAT D'EXPLOITATION	-755	1 005	-1 760	-175.11
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	4		4	
76800000 AUTRES PROD.FINANCIERS	4		4	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	4		4	
RESULTAT FINANCIER	4		4	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-750	1 005	-1 755	-174.66
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		10	-10	-100.00
77200000 PROD.DIV.COUR.S/EX.ANTE.		10	-10	NS
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		10	-10	-100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	70		70	
67200000 CHARGES DIV.COUR.S/EX.ANT	70		70	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	70		70	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-70	10	-80	-841.58

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2013 12	Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL PRODUITS	5 874	7 069	-1 195	-16.90
TOTAL DES CHARGES	6 695	6 055	640	10.57
SOLDE INTERMEDIAIRE	-821	1 014	-1 835	-180.91
EXCEDENTS OU DEFICITS	-821	1 014	-1 835	-180.91

Budget prévisionnel 2014**Annexe 3**

Produits d'exploitation	Produits	Charges
Subventions élus et collectivités	2300	
Cotisations particuliers, commerçants, entreprises	5830	
Voyage organisé	1500	
Dons divers	300	
Produits financiers	10	
Charges d'exploitation		
Electricité chauffage		450
Location bureaux		1800
Location imprimante-photocopieur		1300
Entretien et fournitures photocopieur		950
Assurances		200
Fournitures administratives		700
Téléphone		260
Internet		450
Frais postaux		1580
Site Web		500
Voyages et déplacements		1660
Services bancaires		90
Total	9940	9940

✂ - - - - -

BULLETIN D'ADHESION ET DE RENOUELEMENT DE CARTE**Je dis « OUI à la 2x2 voies », et je paie ma cotisation pour l'année 2014**

NOM :	Membre ADHERENT : 10 euros et +
PRENOM :	Membre ACTIF : 15 euros et +
ADRESSE :	Membre BIENFAITEUR : 25 euros et +
.....	
CODE POSTAL.....	Commerçants Artisans : 40 euros et +
VILLE :	Entreprises (minimum) : 80 euros et +
Tél. :	« GAZETTE DU OUI » 1,30 € le numéro, <u>comprise</u>
E. Mail :	

Vous pouvez libeller vos chèques au nom de : Association « OUI à la 2x2 VOIES » -

Et adressez les à : Association « OUI à la 2x2 voies » - 2, rue d'Aigues Passes - 48000 - MENDE

Nous vous en remercions à l'avance

A la suite de l'Assemblée Générale du 28 février, le Conseil d'Administration de l'Association « Oui à la 2x2 voies » s'est réuni le 31 mars et a élu son bureau.

Espérant que Michel DUMAS serait présent encore longtemps, il l'a réélu à l'unanimité **Président d'Honneur**.

Les autres membres du bureau précédent ont été réélus à l'unanimité à l'exception de Jean-Luc CHAZALLETTE, jusqu'alors secrétaire-adjoint qui a démissionné du Conseil d'Administration et qui a été remplacé dans cette fonction par Aurélie MAILLOLS.

Le nouveau bureau est donc constitué comme suit :

Président : Jean VILLEMAGNE

Vice-présidents : Olivier COLLON, Pierre DACLIN, Jean-François DELOUSTAL, Jean GAILLARD

Trésorier : Patrick TESSIER

Trésorier-adjoint : Pierre CHANY

Secrétaire : Michel BARBANCE

Secrétaire adjointe : Aurélie MAILLOLS

Administrateurs : Pierre BESSIÈRE, Jean-François TARDIEU, Pierre YGRIÉ,

Au nom de l'association, l'ensemble des membres du Conseil d'Administration présente ses très sincères condoléances à l'épouse de Michel Dumas, à ses enfants et petits-enfants

*Un numéro au-dessus de votre adresse ? Nous avons enregistré votre cotisation 2014
et vous en remercions !*

*Si aucun numéro n'est inscrit sur l'étiquette de votre adresse :
sauf erreur, nous n'avons pas reçu votre cotisation pour cette année.*

*Ne tardez pas à nous la faire parvenir
afin de nous permettre de poursuivre et d'intensifier notre combat.*

*Compte tenu des frais d'édition et surtout de distribution de la Gazette nous ne pourrions plus
continuer à en assurer longtemps la diffusion auprès de ceux qui ne seront pas à jour.*



L'ASSOCIATION "OUI à la 2 x 2 VOIES" a pour but de défendre le tracé de la VOIE EXPRESS à 2 x 2 VOIES RN 88 traversant la LOZERE en son centre et passant par MENDE et LANGOGNE.

Cette VOIE EXPRESS est sur l'axe :

- INTERNATIONAL :

MADRID-GENEVE

et plus tard SEVILLE-VARSOVIE

- NATIONAL :

TOULOUSE-LYON

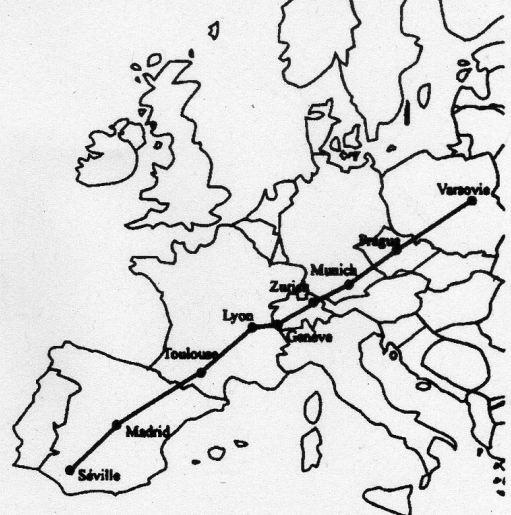
Départements traversés :

HAUTE GARONNE - TARN
AVEYRON

LOZERE - ARDECHE

HAUTE LOIRE - LOIRE - RHONE

ASSOCIATION
"OUI à la 2 x 2 VOIES"
Tél./Fax : 04 66 69 48 70



E.Mail : lyon-toulouse.2x2voies@wanadoo.fr